

RAPPORT DGES

Rapport d'activité

2023

Haute école de travail social
et de la santé Lausanne

HE
TSL

Hes·so

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE : CONTEXTE GÉNÉRAL	3
A. Synthèse des éléments qui ont marqué l’année	3
B. Analyse des tendances globales, points d’attention et pistes d’action	5
DEUXIEME PARTIE : ANNEXE	7
1. INDICATEURS COMMENTÉS.....	7
A. Enseignement	7
1. Cours préparatoires	7
2. Admissions	7
3. Formations Bachelor	9
4. Formations Master.....	10
5. Formations postgrades et continues	11
B. Recherche appliquée et développement.....	12
6. Ra&D	12
C. Prestations de service à des tiers.....	13
7. Prestations de service	13
D. Collaborations avec des institutions de formation et de recherche	13
8. Collaborations.....	13
E. Gestion du personnel	14
9. Personnel d’enseignement et de recherche.....	14
10. Personnel administratif et technique	14
11. Collaboratrices et collaborateurs engagé-es sur des fonds extérieurs à l’Etat.....	15
12. Intervenant-es extérieur-es.....	15
F. Gestion des ressources financières et des infrastructures.....	15
13. Exploitation du budget	15
14. FRI	15
15. Infrastructures.....	15
G. Gouvernance	16
16. Organes de gouvernance	16
H. Thématique d’approfondissement 2023	17
17. Relève estudiantine et attention portée à la réussite des cursus.....	17
2. SUIVI DU MANDAT DE PRESTATIONS CONCLU AVEC LA HES-SO	20
3. RÉALISATION DES MISSIONS PARTICULIÈRES CONFIÉES PAR LE DÉPARTEMENT	21

PREMIERE PARTIE : CONTEXTE GÉNÉRAL

A. Synthèse des éléments qui ont marqué l'année

L'année 2023 a été riche en réalisations pour la HETSL, comme en témoigne ce rapport d'activité. La Haute école a remis en novembre 73 Bachelors en Ergothérapie et 179 Bachelors en Travail social, offrant à ses 252 diplômé-es des perspectives professionnelles réjouissantes et témoignant de la forte attractivité de ces formations HES-SO. Elle a aussi participé aux formations de niveau Master et Doctorat. Elle a été active aussi dans la formation continue, avec 1799 participant-es accueilli-es tout au long de l'année, et dans la recherche et le développement, avec pas moins de 35 projets de recherche et 37 recherches mandatées en cours.

En ce qui concerne l'organisation d'événements, la HETSL a proposé 50 manifestations en lien avec ses domaines d'expertise via les activités portées par ses réseaux de compétences, ses pôles de développement et son observatoire des précarités.

L'année 2023 a permis à la HETSL, forte d'une culture participative à tous les échelons de sa gouvernance, de poursuivre son repositionnement dans une période marquée par une pénurie de personnel qualifié dans le social et la santé. La décision du Canton de Vaud de concrétiser en 2026 le transfert de la filière Ergothérapie au Campus santé de HESAV a également nécessité un suivi minutieux. Ce rapport y reviendra.

Au niveau institutionnel, les éléments marquants de l'année écoulée sont présentés ci-après, au chapitre B, dans l'analyse des tendances globales.

Dans le domaine académique, deux projets d'envergure touchant à la formation Bachelor en Travail social et à la Formation continue ont été lancés en cours d'année, en impliquant des représentant-es des milieux professionnels. Le premier porte sur la « flexibilisation de la formation HETSL » et vise à renforcer l'attractivité de nos cursus en facilitant leur accès et leur suivi pour différents profils d'apprenant-es, avec un accent particulier mis sur les personnes ayant des parcours non linéaires (profils expérimentés notamment) ; il doit également permettre une meilleure perméabilité avec les autres niveaux de formation. Pensé comme une contribution à la lutte contre la pénurie de personne qualifiée et au renforcement d'une approche en termes de Life Long Learning, ce projet répond également à l'évolution des attentes et des besoins des personnes en formation.

Le projet « offre de formation » vise quant à lui, en collaboration avec nos partenaires professionnels, à définir les possibilités pour la HETSL d'intégrer, tant en formation de base que continue, des réponses à l'évolution des métiers du domaine social. En parallèle à l'augmentation des quotas pour répondre à la pénurie de professionnel-les formé-es, prévue dès la rentrée 2024, il s'agit d'adapter la formation en la diversifiant (thématiques, nouveaux champs, etc.). Relevons également que la stratégie numérique HETSL pour l'enseignement et l'apprentissage a pu être finalisée à la rentrée 2023 ouvrant sur une phase de déploiement exigeante en référence aux mesures soutenant sa mise en œuvre et à l'arrivée en force des outils d'intelligence artificielle.

Enfin l'année 2023 a été marquée par le départ de la doyenne de l'Unité de formation continue et l'arrivée d'une nouvelle responsable. Cette transition a permis d'entamer une réorganisation permettant de continuer l'effort entrepris pour améliorer la cohérence et la lisibilité de notre offre de formation continue.

Dans le domaine des ressources humaines et de l'administration, la HETSL a poursuivi son engagement dans la prévention et la sanction de toute forme de discrimination au sein du personnel, promu et soutenu l'égalité et renforcé un environnement inclusif permettant le respect de la diversité, en lien notamment avec l'identité de genre. Une soirée sur le thème de l'homophobie et la transphobie a ainsi eu lieu le 16 mai 2023. Elle a permis d'initier une démarche participative et l'élaboration d'un plan d'action LGBTIQ en collaboration avec la Déléguée cantonale aux questions d'homophobie et de transphobie dans les lieux de formation. Un poste de Répondant-e Egalité et Diversité a été mis au budget 2024 et sa mise en œuvre concrétisée le 1^{er} mai 2024.

La HETSL a participé activement en 2023 au projet « EVA » sous la conduite de la HES-SO. Pour rappel ce projet a pour objectifs : 1. Définir les processus clés harmonisés de gestion académique ; 2. Définir une stratégie d'évolution ; 3. Maîtriser le risque présenté par l'utilisation actuelle d'AGE. Les travaux se poursuivront en 2024 notamment avec une analyse fine des risques pour la HETSL.

La HETSL a poursuivi ses efforts d'optimisation des processus administratifs notamment avec une analyse poussée de l'organisation et du fonctionnement du Service d'admission et de gestion des études (SAGE). La mise en œuvre des recommandations est planifiée dès 2024.

Du côté de la bibliothèque, les statistiques montrent une belle affluence, avec une estimation de 750 visiteurs et visiteuses par semaine. Afin de promouvoir et mettre en valeur ses collections thématiques extra muros, la bibliothèque s'est jointe à plusieurs événements organisés par l'école et en collaboration avec les réseaux de compétences : en 2023 l'urgence écologique et son impact sur la santé et la société aura marqué plusieurs expositions. Elle a également proposé des animations à des moments clés de l'année pour les étudiant·es et le personnel, qui ont rencontré un vif succès.

En collaboration avec des prestataires en insertion professionnelle, une douzaine de jeunes stagiaires ont été accueillis pour des formations enrichissantes, d'une durée de quelques jours à plusieurs semaines. La bibliothèque rejoint ainsi la mission de l'école en favorisant l'inclusion de parcours différents. Grâce à une proposition de services toujours en quête de renouvellement, la bibliothèque parvient à fidéliser un public tant interne qu'externe.

Dans le domaine financier, logistique et informatique, une attention toute particulière a été portée durant cet exercice à la gestion des dépenses et des investissements. Ceci non seulement pour limiter et absorber l'impact de la hausse du prix de l'électricité, avec notamment le risque d'être soumis à d'éventuelles mesures de contingentement qui pourraient avoir des répercussions non-négligeables sur la qualité de l'enseignement, mais également afin que la HETSL puisse prendre le temps d'analyser et d'anticiper ses futurs besoins d'infrastructures pour les prochaines années.

Le départ de la filière Ergothérapie, prévu pour l'automne 2026, force tous les services et filières à s'investir dans les nombreux projets institutionnels et ceci afin de redessiner les futurs contours de la HETSL. En parallèle, la pénurie de personnel qualifié dans les secteurs du social et de la santé, encourage à former toujours plus d'étudiant·es en Travail Social et en Ergothérapie. Ces deux démarches ont un impact non négligeable sur le fonctionnement courant mais aussi sur les infrastructures qui doivent dans un premier temps pouvoir accueillir plus de personnel et d'étudiant·es mais également dans un second temps être en mesure d'anticiper le futur départ de la filière ER.

Dans le domaine financier, conformément à la décision du Conseil d'État, une indexation de 1.4 % a été appliquée sur tous les salaires du personnel. Du côté des recettes, la croissance des activités en lien avec les formations tertiaires (Bachelor & Master), de la formation continue et de la recherche a entraîné une augmentation des produits.

Le service informatique et multimédia (SIM) a été impliqué notamment dans les différents projets d'hybridation des cours, qui s'inscrivent dans la stratégie numérique institutionnelle. Les auditoriums de l'école ont été adaptés pour permettre une meilleure diffusion en ligne des cours. La sécurité informatique de nos utilisatrices et utilisateurs reste une mission importante pour le SIM.

S'agissant des efforts de sécurisation des plateformes, nous l'utilisation systématique de la double authentification pour l'accès à nos services critiques a été initiée. Tous ces nouveaux services en ligne génèrent d'énormes quantités de données, et en 2023, le SIM a identifié toute une série de mesures afin de mieux les gérer, dans le but de limiter leur empreinte carbone.

Nouvelle Présidente



Le 26 juin 2023, le Conseil de fondation a désigné à l'unanimité sa nouvelle Présidente en la personne d'Anne-Catherine Lyon. Un [communiqué](#) s'en est fait l'écho. Les membres du Conseil se sont réjouis que l'expertise et les solides connaissances de Mme Lyon dans le domaine des HES soient mises au service de la HETSL, spécialement dans une période marquée par une pénurie de professionnel·le-s formé·e-s en travail social et en santé.

À cette occasion, le Conseil de fondation a remercié chaleureusement son Vice-Président, Vincent Grandjean, pour sa Présidence ad interim durant le 1er semestre 2023.

252 diplômé·es en 2023



La remise des diplômes a été célébrée le 16 novembre dernier à la salle Métropole en présence des diplômé·es et de leurs proches. La HETSL les a félicité·es chaleureusement pour l'obtention de leur Bachelor HES-SO en Travail social et en Ergothérapie ! Elle a remis à cette occasion 73 diplômes en Ergothérapie et 179 en Travail social. Et grâce au soutien de ses partenaires, la Haute école a remis huit prix en guise de reconnaissance d'une excellence particulière. La fête s'est poursuivie en famille après un apéritif, puis au D ! Club à l'invitation de l'association d'étudiant·e-s HETSLibre.

Retour [en images](#).

B. Analyse des tendances globales, points d'attention et pistes d'action

Aujourd'hui la HETSL est une Haute école reconnue dans les milieux professionnels et académiques. Avec des valeurs fortes, une culture profondément participative, le renouveau de son Conseil de fondation et un Conseil professionnel qui réunit des personnalités des domaines du social et de la santé, la HETSL dispose d'importants atouts pour mener des projets ambitieux.

Pour identifier les tendances globales, les points d'attention et les pistes d'action de la période actuelle, qu'il s'agit de définir pour la HETSL comme une période transitoire charnière, le présent chapitre s'appuie sur le plan de développement 2025-2028 transmis en décembre 2023 à la DGES. Il intègre également les éléments dégagés aux Assises du social, un événement organisé à la HETSL le 24 novembre 2023.

Portées par la Commission paritaire professionnelle qui regroupe des représentant·es des employeurs et des employé·es, les Assises ont constaté la pénurie de personnel qualifié dans le domaine du travail social et abordé deux axes prioritaires : la revalorisation des salaires et des emplois ainsi que l'amélioration de l'accès à la formation des professionnel·les. Cet événement a confirmé que la HETSL s'intègre dans un écosystème particulier qui non seulement se trouve dans une situation pénurique, mais doit aussi affronter des défis majeurs.

Forte de ces constats, la HETSL a réuni fin janvier 2024 les membres de son Conseil de fondation, de son Conseil professionnel et de son Collège des responsables académiques pour poursuivre la réflexion. Les résultats de ce riche moment d'échange ont aussi été intégrés à l'analyse.

Trois enjeux majeurs

La période 2025-2028 sera marquée par plusieurs éléments structurants pour les activités de la HETSL :

- Le départ de la filière Ergothérapie (ER) pour rejoindre le Campus Santé de HESAV à l'horizon annoncé de la rentrée académique 2026 oblige notre Haute école à repenser son fonctionnement et son activité. L'important travail d'accompagnement de ce transfert mobilise des ressources conséquentes impliquant des arbitrages délicats pour assurer en même temps le développement nécessaire de la filière Travail social ;
- Les domaines du travail social et de la santé représentent un potentiel de croissance certain dans la mesure où les milieux professionnels se mobilisent actuellement pour faire face à des pénuries de personnel qualifié. La HETSL est sollicitée pour augmenter le nombre de ses diplômé·es et mieux répondre aux besoins du marché. Les deux filières sont soumises à une régulation par quotas qui ne répond aujourd'hui pas suffisamment à la demande. Un des enjeux sera d'augmenter les effectifs étudiantins, ce qui entraînera aussi une augmentation du nombre de places de stage nécessaire. Il s'agira de questionner les mécanismes de régulation et les règles d'admission des deux filières, dans un contexte où les augmentations budgétaires ne sont de loin pas acquises ;
- L'évolution rapide des problèmes sociaux et de santé a mis à jour la nécessité de renforcer l'expertise scientifique de la HETSL. En collaboration étroite avec ses partenaires, elle est appelée à consolider à l'interne ses champs de compétences et les rendre plus visibles vers l'extérieur, afin d'être davantage en mesure de proposer aux actrices et acteurs de terrain des prestations de service de qualité et de mettre à disposition des politiques sociales et des pratiques professionnelles les résultats de ses recherches scientifiques.

Une réponse concertée

La mise en œuvre de la décision du Conseil d'État de regrouper toutes les filières de la santé au sein du Campus santé de HESAV oblige la HETSL à revoir sa culture institutionnelle (la Haute école perdra le terme « santé » dans son titre pour devenir une Haute école monofilière) et à gérer scrupuleusement les risques inhérents au transfert.

Dans ce cadre, la HETSL a pour double objectif de tout entreprendre pour garantir à la fois un transfert dans les meilleures conditions pour la filière ER, mais aussi la pleine capacité de développement de la HETSL après ce départ. Pour que ce double objectif puisse être réalisé, tant les coûts du projet, les coûts uniques liés au transfert que les coûts structurels qui incombent durablement à la HETSL, qui n'ont pas été pensés dans le cadre des travaux de mise en route du Campus Santé, devront être pleinement pris en charge par les autorités de tutelle. Il va de soi que le développement d'autres projets d'envergure durant la période 2025-2028 est subordonné à cet objectif principal et aux répercussions financières et institutionnelles de ce dernier.

Néanmoins, la HETSL et son Conseil de fondation saisissent aussi l'opportunité qu'offre ce repositionnement, et ce notamment dans un contexte de pénurie de personnel qualifié dans le secteur

social. Cette pénurie est d'ailleurs reconnue par les autorités et objectivée par une récente enquête menée par la HES-SO : 53,2% des institutions ayant répondu à l'enquête rencontrent des difficultés pour recruter du personnel au bénéfice d'un titre HES en travail social. Pour le canton de Vaud, ce pourcentage s'élève à 79,5%. Pour l'année 2022, ce sont 277 postes mis au concours recherchant du personnel HES en travail social qui n'ont pu être repourvus par des personnes au bénéfice d'un tel titre. C'est équivalent au 32% des postes mis au concours par les institutions ayant répondu à l'enquête. Pour le canton de Vaud, ce chiffre s'élève à 152 postes, respectivement 47%. C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet « Nouvelles orientations » de la HETSL, validé par le Conseil de fondation, qui vise notamment l'augmentation des effectifs en Travail social de 80 diplômé·e·s supplémentaires d'ici 2028.

Le fort intérêt de jeunes pour ces métiers (500 candidat·es sont refusé·es chaque année à cause du numéris clausus dans les quatre HETS de la HES-SO) permet d'affirmer qu'une telle augmentation rencontrera assurément son public, tout comme le résultat d'une récente enquête mandatée par la HETSL auprès de ses Alumni qui montrent un réel attachement à des métiers qui donnent du sens et continuent de prouver leur utilité sociale.

L'enjeu majeur consistera donc à maîtriser à la fois le transfert de la filière ER, elle-même en pleine croissance, en même temps que l'augmentation des effectifs pour la filière TS. D'un côté, cela implique une gestion extrêmement minutieuse en termes de personnel, de processus administratifs et d'infrastructures. Tout retard dans les travaux du Campus santé pourrait mettre en péril cette planification. De l'autre, il s'agira d'obtenir le maintien du financement actuel tant au niveau des enveloppes budgétaires HES-SO, en cours de négociation pour la période 2025-2028, que pour la contribution directe du canton. Le projet dit « triangulaire » de coopération universitaire VD-GE, qui a vu en 2001 la stabilisation du budget global de l'UNIL malgré le départ de trois facultés moyennant un engagement formel de cette dernière de développer les pôles de la génomique et des sciences sociales, sert dans ce contexte comme modèle.

Diminué de sa filière ER, la HETSL s'engagera à développer la filière TS et à assumer ainsi de manière renforcée sa responsabilité sociale face aux problèmes de pénurie des professionnel·les du secteur social, pour autant que le canton en garantisse les conditions cadre favorables.

DEUXIEME PARTIE : ANNEXE

1. INDICATEURS COMMENTÉS

A. Enseignement

1. Cours préparatoires

La HETSL collabore avec la Haute École de Santé Vaud (HESAV) et la Haute École de Santé La Source depuis 2011 pour l'organisation de l'année propédeutique Santé (APS) destinée aux étudiant·es domicilié·es dans le Canton de Vaud.

En 2023, cette mission particulière a été portée par trois maîtres d'enseignement et sept assistantes HES de la filière Ergothérapie, pour un total de 784 heures, comme en 2022, pour l'organisation de cours, d'examens et des tâches de coordination. Des cours en lien avec la profession d'ergothérapeute et s'inscrivant dans les Modules complémentaires santé (MCS) ont aussi été donnés à la Haute école de santé de Genève (HEdS Genève). Six assistantes HES y ont dispensé 32 heures de cours au total.

Les personnes qui sont engagées dans les modules complémentaires Santé ou la maturité spécialisée Santé peuvent se présenter aux épreuves de régulation organisées au printemps. Si leurs résultats les classent dans les quotas autorisés, et sous réserve de la réussite des modules complémentaires ou de l'obtention de leur maturité spécialisée, elles peuvent alors entamer la formation en septembre.

2. Admissions

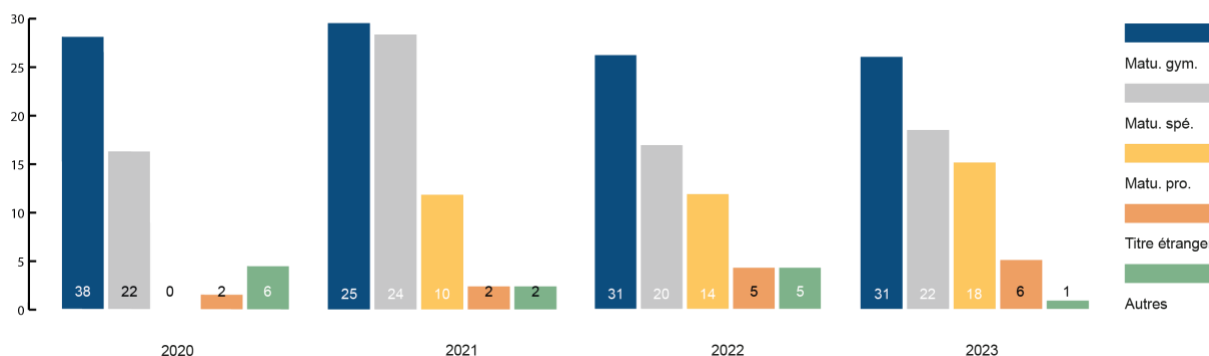
Catégorie	Sous-catégorie		2023	2022
2.1 Nombre de candidatures reçues en BA	2.1.1 Par filière	Filière Travail Social	265 ¹	314
		Filière Ergothérapie	219	247
	2.1.2A Par voie d'accès pour le Travail Social	Matu. gym.	51	66
		Matu. spé.	70	73
		Matu. pro.	86	114
		Titre étranger	16	22
		Autres	42	39
	2.1.2B Par voie d'accès pour l'Ergothérapie	Matu. gym.	67	78
		Matu. spé.	77	84
		Matu. pro.	54	52
		Titre étranger	13	17
		Autres	8	16
	2.1.3A Par genre pour le Travail Social	Femmes	203	218
		Hommes	62	96
2.1.3B Par genre pour l'Ergothérapie	Femmes	179	192	
	Hommes	40	55	
2.1.4 Total	Total	484	561	

¹ Si la diminution du nombre de candidature peut apparaître conséquente il s'agit d'un « retour à la normale » après les années 2021 et 2022 impactées par la pandémie. La valeur de 265 est en effet proche de la moyenne des années 2017 à 2020 qui se monte à 258

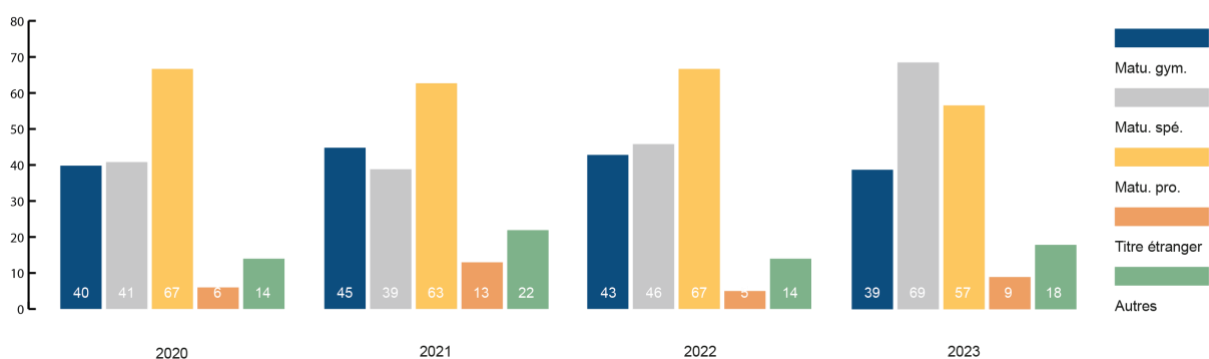
HETSL – Rapport d’activité 2023

Catégorie	Sous-catégorie		2023	2022
2.2 Nombre d'étudiant-e-s admis en BA ²	2.2.1 Par filière	Filière Travail Social	192	175
		Filière Ergothérapie	78	75
	2.2.2A Par voie d'accès pour le Travail Social	Matu. gym.	39	43
		Matu. spé. ³	69	46
		Matu. pro.	57	67
		Titre étranger	9	5
		Autres	18	14
	2.2.2B Par voie d'accès pour l'Ergothérapie	Matu. gym.	31	31
		Matu. spé.	22	20
		Matu. pro.	18	14
		Titre étranger	6	5
		Autres	1	5
	2.2.3A Par genre pour le Travail Social	Femmes	147	114
	Hommes	45	61	
2.2.3B Par genre pour l'Ergothérapie	Femmes	68	66	
	Hommes	10	9	
2.2.4 Total	Total	254	250	
2.3 Nombre de candidatures reçues en MA (<i>non renseigné</i>)	À l'instar de la plupart des hautes écoles du réseau HES-SO, la HETSL n'organise pas de filière Master. Le Master en Travail social et le Master en Sciences de la santé avec orientation sont organisés par la HES-SO.			
2.4 Nombre d'étudiant-e-s admis-e-s en MA (<i>non renseigné</i>)	Pour le Master en Travail Social, 64 étudiant-es dont 13 issu-es de la HETSL ont démarré la formation en 2023. Le Master en Sciences de la santé à orientations a démarré en 2023 avec une 7 ^e volée comprenant 28 étudiant-es, dont trois en orientation ergothérapie et avec parmi elles deux à temps partiel. Les étudiant-es inscrit-es ont diminué comparativement aux années précédentes (quatre en 2022, cinq en 2021, huit en 2020, cinq en 2019 et en 2018, six en 2017).			

Répartition des étudiant-e-s admis-e-s en ergothérapie par voie d'accès



Répartition des étudiant-e-s admis-e-s en travail social par voie d'accès



² Les deux filières sont soumises à des quotas d'admission. Pour le travail social le nombre d'admis à la HETSL correspond aux étudiant-es passé-es par la régulation au niveau romand indépendamment de la HE désirée initialement.

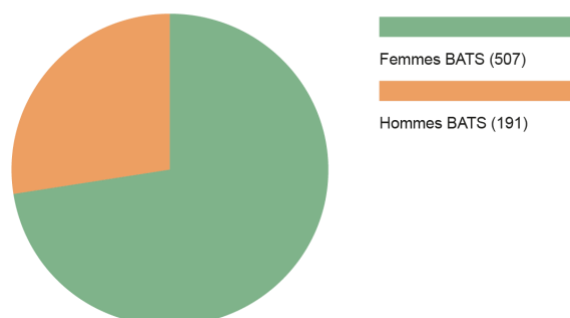
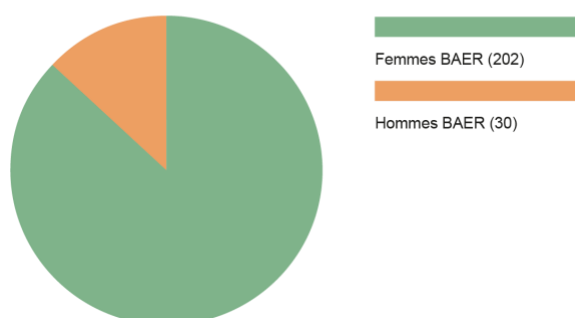
³ Une légère montée en puissance des maturités spécialisées en 2023 est une tendance générale au niveau du domaine. Dans le canton de Vaud, un désintérêt pour la maturité professionnelle au profit de la maturité spécialisée est à prévoir en raison de l'abandon du système octroyant à la fois un CFC d'assistant socio-éducatif et une maturité professionnelle santé-social au terme du même cursus.

3. Formations Bachelor

Catégorie	Sous-catégorie		2023	2022	
3.1 Nombre d'étudiant-e-s en 1 ^{re} année BA ⁴	3.1.1 Par filière par voie d'accès	Filière TS	Matu gym.	41	42
			Matu spé.	78	67
			Matu pro.	66	81
			Titre étranger	13	6
			Autres	20	19
			Total	218	215
	Filière ER	Matu gym.	31	31	
		Matu spé.	22	21	
		Matu pro.	18	14	
		Titre étranger	6	5	
		Autres	1	5	
Total	78	76			
3.2 Nombre de drop out	3.2.1 Par année BA	1 ^{re} année BA	Exmat. échec	6	
			Exmat. abandon	10	
			Total	16	
		2 ^{ème} année BA	Exmat. échec	2	
			Exmat. abandon	1	
			Total	3	
		3 ^{ème} année BA	Exmat. échec	0	
			Exmat.abandon	0	
			Total	0	
3.3 Nombre d'étudiant-e-s total	3.1.1 Par filière	Filière TS	698	682	
		Filière ER	232	228	
	3.1.2A Par genre (TS)	Femmes	507	483	
		Hommes	191	199	
	3.1.2B Par genre (ER)	Femmes	202	193	
		Hommes	30	35	
	3.1.3A Par type d'enseignement (TS)	Plein temps	543	538	
		Temps partiel	52	45	
		En emploi	103	99	
	3.1.3B Par type d'enseignement (ER)	Plein temps	232	228	
3.3.4 Total	Total	930	910		
3.4 Nombre de diplômé-es ⁵	3.2.1 Par filière	Filière Travail Social	177	204	
		Filière Ergothérapie	73	60	
	3.2.2A Par genre (TS)	Femmes	122	167	
		Hommes	55	37	
	3.2.2B Par genre (ER)	Femmes	59	57	
		Hommes	14	3	
	3.2.3A Par type d'enseignement (TS)	Plein temps	144	174	
		Temps partiel	15	6	
		En emploi	18	24	
	3.2.3B Par type d'enseignement (ER)	Plein temps	73	60	
3.4.4 Total	Total	250	264		

Répartition des étudiant-e-s par genre : filière BAER

Répartition des étudiant-e-s par genre : filière BATS



⁴ Pour la filière TS, l'effectif total d'étudiant-es en première année est de 218 (quota admission de 210 auquel s'ajoute huit redoublements). L'écart de 18 avec l'effectif régulé (192) s'explique par des candidat-es non soumis-es à la régulation car au bénéfice d'un contrat de travail (13), au bénéfice d'une équivalence (2) ou issus du programme formation sans frontière (3).

⁵ Diplômes réussis de janvier à décembre 2023

Filière Travail social

En 2023, la filière Travail social a pu finaliser une édition complète de son plan d'études cadre (PEC) et diplômé la première volée des étudiant·es à plein-temps lors de la remise des diplômes du 16 novembre. Ce PEC a par ailleurs été très favorablement évalué par les étudiant·es.

Souhaitant visibiliser les spécificités des formations en travail social tant au niveau HES qu'au niveau ES, la HETSL a travaillé de concert avec l'ARPIH pour publier une brochure qui permet aux deux écoles de se présenter. Par ailleurs, elle a commencé à organiser des journées d'immersion à la HETSL pour les étudiant·es de l'ARPIH. Les premiers fruits de ce travail se font déjà sentir par une augmentation du nombre d'étudiant·es diplômé·es ES qui rejoignent la HETSL avec 90 ECTS d'équivalences sur les 180 que compte le Bachelor.

Afin de favoriser l'accessibilité et l'inclusion, la filière Travail social a permis, par la pluralité de ses modes de formation (plein temps, en emploi et temps partiel) et par des aménagements de parcours de formation, à de nombreuses et nombreux étudiant·es de se maintenir aux études. La thématique d'approfondissement du présent rapport y reviendra.

Depuis 2023, la filière se prépare activement à augmenter progressivement le nombre d'étudiant·es pour les années à venir. L'accueil de 20 étudiant·es supplémentaires pour la rentrée 2024 est d'ores et déjà acté.

Filière Ergothérapie

La filière en Ergothérapie s'est engagée dès l'automne 2023 dans le processus d'accréditation de son programme d'études cadre avec la phase d'auto-évaluation pilotée par la HES-SO. Ce processus s'étend jusqu'au mois de juin 2024 avec la visite d'expert·es, qui sera suivie dès le mois d'août par une phase d'accréditation prévue dans la loi sur les professions de santé (LPSan).

Le projet symbiose HETSL-HESAV a continué d'occuper la filière en 2023 avec la participation des co-doyennes aux conseils académiques de HESAV ainsi que l'engagement de plusieurs membres du PER et de la Direction dans les groupes de travail pour préparer le transfert de la filière dans les meilleures conditions et garantir le développement des deux écoles.

On peut encore se réjouir du nombre élevé de diplômé·es en 2023 (73, soit une augmentation de 21,67% par rapport à 2022). L'admission de 78 étudiant·es à la rentrée 2023 offre un début de réponse à la pénurie de personnel qualifié dans le secteur de la santé. La filière regroupe un total de 232 étudiant·es.

4. Formations Master

Le Master of Arts HES-SO en Travail Social (MATS) est géré par le Rectorat de la HES-SO. Il est porté par les quatre Hautes écoles de Travail social (HETS), en partenariat avec la Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI). Les enseignant·es de la HETSL y sont impliqué·es dans la responsabilité et l'assistantat de modules, la dispense de cours, la direction de stages de recherche, la direction et l'expertise de mémoires de Master, le Comité de filière MATS ainsi que dans le Comité d'admission MATS.

Le Master en Sciences de la santé est conjoint à la HES-SO et à l'UNIL et comporte une orientation Ergothérapie.

33 membres du PER de la HETSL ont contribué en 2023 selon le détail ci-dessous :

Master TS : 1 assist-HES, 6 collab. scientifiques HES, 2 ME, 6 PA et 6 PO

Master Santé : 6 ME, 5 PA et 2 PO.

Les membres du PER qui participent à des activités de Master sont toutes et tous au bénéfice d'un contrat de travail avec la HETSL et cet engagement contribue au rayonnement de la haute école

5. Formations postgrades et continues

Catégorie	Sous-catégorie		2023	2022
5.1 Nombre d'étudiant-es	5.1.1 CAS	Total	663	690
		Dont CAS PF	311	299
	5.1.2 DAS	Total	39	49
	5.1.3 MAS / EMBA	Total	NR	NR
	5.1.4 Par titre d'accès par formation	Diplôme d'une HE (Total)	621	651
		Admission sur dossier (Total)	81	88
	CAS de Médiatrice et médiateur culturel	Diplôme d'une HE	42	38
		Admission sur dossier	9	12
	CAS de Praticienne et praticien formateur-trice	Diplôme d'une HE	311	299
		Admission sur dossier	0	0
	CAS de Thérapeute en intégration neuro-sensorielle	Diplôme d'une HE	23	22
		Admission sur dossier	3	2
	CAS en Accompagnement de comportements-défis dans le domaine de la déficience intellectuelle	Diplôme d'une HE	13	13
		Admission sur dossier	7	7
	CAS en Case management	Diplôme d'une HE	14	16
		Admission sur dossier	10	9
	CAS en Curatelles d'adultes	Diplôme d'une HE	21	40
		Admission sur dossier	4	12
	CAS en gestion d'équipe et conduite de projets	Diplôme d'une HE	80	104
		Admission sur dossier	20	14
	CAS en Prévention des phénomènes de harcèlement-intimidation entre pairs	Diplôme d'une HE	27	27
		Admission sur dossier	3	6
	CAS en Santé mentale et psychiatrie sociale	Diplôme d'une HE	21	23
Admission sur dossier		8	4	
CAS Interprofessionnel en addictions	Diplôme d'une HE	42	35	
	Admission sur dossier	5	7	
DAS en Art Thérapie	Diplôme d'une HE	12	19	
	Admission sur dossier	3	6	
DAS en Intervention systémique dans l'action sociale et psychosociale	Diplôme d'une HE	15	15	
	Admission sur dossier	9	9	
	5.1.5 Total (CAS, DAS, MAS)	Total	702	739
5.2 Nombre de diplômé-e-s	5.2.1 CAS	Total	285	219
		Dont CAS PF	142	105
	5.2.2 DAS	Total	8	29
	5.2.3 MAS / EMBA	Total	NR	NR
	5.2.4 Total (CAS, DAS, MAS)	Total	293	248
5.3 Nombre total de formations	5.3.1 CAS	Total	7	10
	5.3.2 DAS	Total	1	3
	5.3.3 MAS	Total	0	0

En 2023, l'Unité de formation continue (UFC) de la HETSL a accueilli 1799 participant-es au sein des différentes offres de formations : 702 personnes ont suivi une formation postgrade HES-SO (MAS-DAS-CAS) ou une formation certifiante HETSL et 1097 personnes ont participé à une formation courte ou une formation sur mandat et intervention en institutions.

Le besoin de formations continues des institutions et des professionnel-les confronté-es à des réalités sociales de plus en plus complexes a été accentué par la pénurie de personnel qui touche les domaines du travail social et de la santé. La demande de formations pour les cadres des structures socio-sanitaires reste particulièrement importante, notamment dans le domaine de la petite enfance. En témoignent les longues listes d'attente pour les formations postgrades en gestion d'équipe et conduite de projets.

Une réflexion est engagée au niveau de la HES-SO pour faire évoluer le CAS de praticienne formatrice et de praticien formateur (CAS PF). Ce dernier permet aux participant-es de développer des compétences par une formation en alternance, favorisant la confrontation entre les apports théoriques et des expériences concrètes d'accompagnement pédagogique d'étudiant-es. La réflexion en cours veut proposer un nouveau modèle avec une formation composée d'un cours de base pouvant être complété par un CAS PF. La HETSL participe activement aux réflexions ; elle veut éviter toute perte d'attractivité d'une formation appréciée et tout risque de créer deux statuts différents dans les institutions.

L'UFC s'est engagée de manière significative en 2023 dans le champ de la protection de l'enfance, traversé par des défis importants. Dans le cadre du partenariat mis en place avec la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ), deux nouvelles éditions du premier module du CAS en protection de l'enfance ont été organisées pour les professionnel·les travaillant dans les différents offices régionaux de protection des mineur·es. Une collaboration a également été mise en place avec l'Ordre judiciaire vaudois qui a mandaté l'UFC pour le développement d'une formation destinée aux magistrat·es des Justices de paix vaudoise et Président·es et Tribunaux d'arrondissement actifs dans le domaine de la protection de l'enfance. Les différentes volées de la formation visent à former plus de 80 magistrat·es.

Face aux nombreux défis auxquels les terrains sont confrontés ainsi qu'à leur complexification, l'UFC a renforcé ses partenariats avec d'autres institutions de formation, dont notamment l'UNIL, HESAV et la HEP. Trois nouveaux CAS ont été développés, lesquels marquent la volonté de l'UFC de renforcer les collaborations avec les autres Hautes écoles et les Universités. Le premier, en gouvernance participative et actions locales (partenariat UNIL) et le deuxième, en études genre pour la promotion de l'égalité dans les pratiques professionnelles (partenariat UNIL et HESAV), commencent cette année. Et dès 2025 débutera un nouveau CAS en thérapie de la main (partenariat HESAV) qui s'adresse aux ergothérapeutes et physiothérapeutes. Ces partenariats découlent du constat clair que les personnes sont confrontées, dans leur cadre professionnel du travail social et de la santé, à des situations de prise en charge de plus en plus difficiles. En tant que Hautes écoles, nous avons donc tout intérêt à réunir nos compétences et savoirs spécifiques pour proposer des formations qui répondent à ces besoins. À l'aide de ces partenariats, nous cherchons ainsi à répondre à la complexification du quotidien professionnel dans le domaine du travail social et de la santé. Face au constat du fort besoin des professionnel·les actives et actifs dans les paysages éducatifs du canton notamment, le partenariat avec la HEP a été également renforcé. Premièrement dans le cadre de la promotion et du déploiement du CAS en prévention des phénomènes de harcèlement-intimidation entre pairs, deuxièmement autour d'accompagnements de professionnel·les actives et actifs au sein d'établissements scolaires qui mobilisent des expertises de l'UFC et de la HEP.

Enfin, 2023 a été marqué par un changement de décanat, à la suite du départ à la retraite de la doyenne, ainsi que par plusieurs départs à la retraite de personnel pédagogique et administratif qui vont se poursuivre en 2024. Ces changements au sein de l'équipe de l'UFC, ainsi que le repositionnement de la HETSL autour du domaine de travail social, ont impulsé un travail de réorganisation de l'offre et de l'organisation de l'unité qui se poursuit en 2024.

B. Recherche appliquée et développement

6. Ra&D

Catégorie	Sous-catégorie		2023	2022
6.1 Nombre de projets Ra&D	6.1.1 Projets en cours durant l'année civile (hors 6.1.2)	Total	22	26
	6.1.2 Nouveaux projets débutés durant l'année civile (état au 31.12)	Total	13	9
	6.1.3 Projets totaux (6.1.1 + 6.1.2)	Total	35	35
6.2 EPT consacrés à la Ra&D	6.2.1 Total des EPT consacrés à la Ra&D	Total	36	36

LaReSS

En 2023, pas moins de 35 projets de recherche sont en cours, dont 12 sont financés par le FNS, 11 par la HES-SO, 8 par Innosuisse. Parmi ces derniers, 7 sont financés dans le cadre de l'Innovation Booster « Technology&Special Needs », sous la responsabilité de la Fondation pour la recherche sur le handicap. Ces financements, impliquant des études brèves mais intenses, permettent le test et l'implémentation de projets directement applicables chez les partenaires d'implémentation. On peut citer en exemple « Une image pour mille mots » qui est le développement d'une application basée sur l'intelligence artificielle pour générer une courte bande dessinée, qui pourra également être décrite en langage facile à comprendre. Le but étant de rendre accessible, à moindre effort, tous types de texte ou d'audio, comme le matériel de vote.

Par ailleurs, 37 recherches mandatées sont en cours de réalisation en 2023, sous forme de développements et d'accompagnements de projets, d'évaluation ou d'enquêtes et d'analyse de données. Ces recherches sont mandatées par la Confédération (7), les cantons ou communes (8), ou encore par des associations, institutions, ou HES (22). Elles sont pour une part réalisées grâce à l'expertise de deux adjoint·es scientifiques du LaReSS, pour d'autres grâce aux adjointes scientifiques de l'Observatoire des précarités. On peut citer notamment le projet « Évaluation du projet ReBooster de la fondation du Relais », qui bénéficie des expertises d'une adjointe du LaReSS, de l'Observatoire

des précarités, ainsi que du Réseau de compétences MaTISS (Marché du travail, insertion et sécurité sociale), nouvellement créé en 2023.

En 2023, les membres du PER ont publié 109 publications :

- 1 acte de conférence
- 23 articles de revues peer-review
- 45 articles de revues professionnelles
- 10 chapitres de livres
- 4 chapitres de livres peer-review
- 6 livres destinés à un public professionnel
- 4 ouvrages scientifiques
- 6 rapports de recherche publiés
- 10 autres types de publications

2023, c’est aussi :

- 154 conférences données dans des colloques ou congrès scientifiques, ou encore d’événements à destination de professionnel·les ou tout public ;
- 41 interventions dans les médias, dont 22 dans la presse écrite, 10 dans des émissions radio, 6 dans des émissions TV et 3 podcasts (« La mort » de ça résonne).

C. Prestations de service à des tiers

7. Prestations de service

Catégorie	Sous-catégorie	2023	2022
7.1 Nombre de prestations de service	7.1.1 Total	7	9
7.2 Montant global pour l’ensemble des mandats	7.2.1 Total	41'542 CHF	95'868 CHF

Sept prestations de service ont été réalisées par les membres du PER en 2023. Il s’agit par exemple d’expertises de travaux de maturité spécialisée ou la participation à la commission des visiteurs de prison, ou encore l’établissement des statistiques pour SOS-Femmes.

La nette diminution de chiffre d’affaires entre 2022 et 2023 est liée à la fin du mandat de la Geliko pour la création d’antennes régionales pour l’accompagnement de situations sociales complexes. Elle s’explique également par la périodicité biennale de l’Université d’été en Travail social.

D. Collaborations avec des institutions de formation et de recherche

8. Collaborations

Catégorie	Sous-catégorie		2023	2022
8.1 Nombre de conventions de collaboration signées	8.1.1 Avec des institutions suisses	Total	11	18
		Dont nouvelles	0	1
		Dont non-actives	0	0
	8.1.1.a dans le cadre de la Ra&D	Total	7	14
		Dont nouvelles	0	1
		Dont non-actives	0	0
	8.1.1.b dans le cadre des Mobilités internationales TS	Total	2	2
		Dont nouvelles	0	0
		Dont non-actives	0	0
	8.1.1.c dans le cadre des Mobilités internationales ER	Total	2	2
		Dont nouvelles	0	0
		Dont non-actives	0	0
	8.1.2 Avec des institutions étrangères	Total	47	42
		Dont nouvelles	2	3
		Dont non-actives	6	15
	8.1.2.a dans le cadre de la Ra&D	Total	3	2
		Dont nouvelles	1	0
		Dont non-actives	0	2
	8.1.2.b dans le cadre des Mobilités internationales TS	Total	28	25
Dont nouvelles		0	3	
Dont non-actives		3	10	
8.1.2.c dans le cadre des Mobilités internationales ER	Total	16	15	
	Dont nouvelles	1	0	
	Dont non-actives	3	3	
8.1.3 Total des conventions de collaboration signées	Total	58	60	

E. Gestion du personnel

9. Personnel d'enseignement et de recherche

Catégorie	Sous-catégorie	2023	2022	
9.1 Nombre d'EPT ⁶	9.1.1 Par fonction	PO	9.61	9.41
		PA	26.29	26.68
		ME - A	23.63	22.62
		ME - B ⁷	0.25	0.25
		Adj. scient. / art. - A	5.62	4.17
		Adj. scient. / art. - B	0.00	0.00
		Assistant A	8.82	4.94
		Assistant B	2.97	2.80
		Assistant C	5.21	7.92
		EPT totaux	82.40	78.79
		Dont Femmes	56.40	52.25
Dont Hommes	26.00	26.54		
9.2 Nombre de personnes co-dirigeant une thèse de doctorat	9.2.1 Total	14	24	
9.3 Charges particulières des PO/PA	9.3.1 Nombre de bénéficiaires, par type d'indemnité	CHF 8'000 (type 1)	2	0
		CHF 9'000 (type 2a) ⁸	2	5
		CHF 6'000 ⁹ (type 2b)	4	4
		CHF 10'000 (type 3)	0	0
		Nombre total de bénéficiaires (type d'indemnité 1 à 3)	8	9

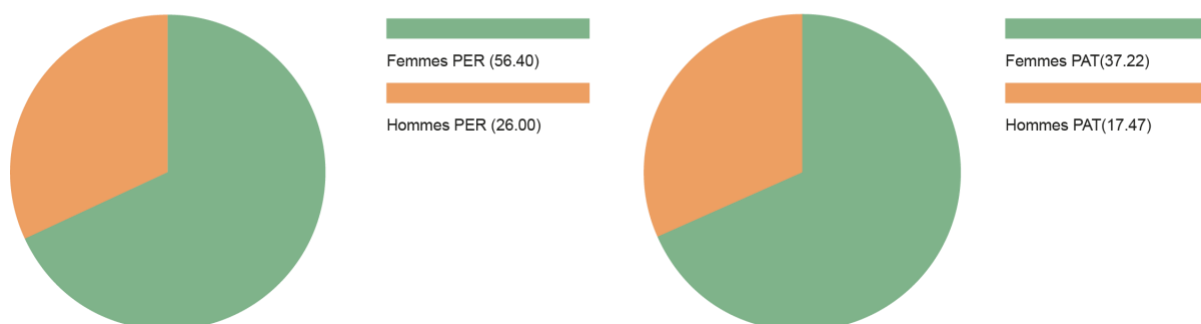
Écoles partenaires pour les doctorats (nombre)

UNIL (4) ; Université catholique d'Afrique centrale (1) ; Université Claude Bernard, Lyon 1 (1) ; Université d'Aix (1) ; Université de Genève (3) ; Université de Grenoble (1) ; Université de Lille 3 (1) ; Université de Neuchâtel (5) ; Université du Québec à Montréal (2) ; Université Lusiada (1) ; Université Paris 8 (2) ; Université Saint-Joseph de Beyrouth (1)

10. Personnel administratif et technique

Catégorie	Sous-catégorie	2023	2022
10.1 Nombre d'EPT	10.1.1 Total	54.69	53.84
	Dont Femmes	37.22	37.81
	Dont Hommes	17.47	16.03

Répartition des membres du PER par genre en 2023 Répartition des membres du PAT par genre en 2023



⁶ Le taux d'activité est issu des statistiques pour l'OFS, générée depuis IS-Academia, et prend en compte l'ensemble des éléments en heures comptabilisés comme temps de travail (activités extraordinaires, absences maladie, etc...) convertis en pourcentages arrondis.

⁷ Le profil et les responsabilités assumées par les maîtres d'enseignement à la HETSL correspondent à la catégorie ME-A du barème PER établi par la DGES. Une situation particulière peut être relevée avec une personne au bénéfice d'une rente AI, pour qui un cahier des charges adapté a été pris en considération avec un enclassement en ME-B lors de la bascule.

⁸ Si 4 fonctions sont concernées par l'indemnité, en 2022, 2 personnes se la sont partagées prorata temporis vu un changement au poste au sein du décanat de la filière TS.

⁹ La filière Ergothérapie et le LaReSS sont organisés avec un co-décanat dont le modèle n'est pas prévu dans la décision du CE. Lors de la mise en place de ce modèle, le montant de l'indemnité a été déterminé en accord avec la DGES.

11. Collaboratrices et collaborateurs engagé-es sur des fonds extérieurs à l'Etat

Catégorie	Sous-catégorie	2023	2022
11.1 Nombre d'EPT	11.1.1 Total	27.3	22.35

12. Intervenant-es extérieur-es

Catégorie	Sous-catégorie	2023	2022
12.1 Nombre de personnes	12.1.1 Total	982	947
12.2 Nombre de jours d'intervention	12.2.1 Total	4445	4537

Parmi les 982 personnes sous contrat, 352 (35.85%) interviennent moins de 8 heures, 298 (30.35%) entre 8 et 24 heures, 221 (22,51%) entre 24 et 80 heures, 70 (7.13%) entre 80 et 160 heures et 41 (4.18%) plus de 160 heures.

F. Gestion des ressources financières et des infrastructures**13. Exploitation du budget**

Catégorie	Sous-catégorie	2023	2022
13.1 Charges	13.1.1 Total	32'096'484	31'343'510
13.2 Produits	13.2.1 Total	32'182'645	31'370'582
13.3 Résultat de l'exercice	13.3.1 Total	86'161	27'072

14. FRI

Catégorie	Sous-catégorie	2023	2022
14.1 Etat du FRI	14.1.1 Total	1'481'015	1'384'434

15. Infrastructures

Catégorie	Sous-catégorie		2023	2022
15.1 Surfaces utiles principales (SUP)	15.1.1 Surfaces totales		5761	5701
	15.1.2 Par site	Loué	143	83
		Propre	5618	5618

G. Gouvernance

16. Organes de gouvernance

Catégorie	Sous-catégorie	Membres
16.1 Organes et Conseil professionnel (au 31.12.2023)	Conseil de fondation	Anne-Catherine Lyon, Présidente Vincent Grandjean, Vice-président Claude Meyer, Trésorier Daniel Oesch, Membre Elisabeth Ruey-Ray, Membre Irène Schmidlin, Membre Jacques-André Schneider, Membre
	Direction	Alessandro Pelizzari, Directeur Angélique Fellay, Directrice-Adjointe, Resp. Dpt. Ressources Académiques Christophe Gay-Balmaz, Resp. Dpt. Finance et Techniques Marc Magnin, Resp. Dpt. RH et Administration
	Conseil représentatif	Anouk Arbel, ME-A Travail social, co-présidente Julien Ballis, PAT Marjorie Bettems, PAT Alison Borda Calisayan, Assistante HES Ergothérapie Améline Bron, Étudiante Travail social Oana Ciobanu, PO Travail social Anne Deblock-Bellamy, PA Ergothérapie Catherine Genet, ME-A Ergothérapie Diego Gomes Lopez, Étudiant Travail social Amanda Morina, PAT Léa Nussbaumer, Assistante HES Ergothérapie Romain Papaevangelou, Assistant HES Travail social Basile Perret, ME-A UFC, co-président Noémie Pulzer, Adjointe scientifique LaReSS Julien Rosset, PAT <i>Vacants :</i> <i>2 membres du corps professoral</i> <i>4 étudiant·es (2 TS et 2 ER)</i>
	Conseil professionnel	Olivier Ferrari, Ville de Lausanne - Service social Marilou Gummy, AvenirSocial Vaud Alain Kaufmann, UNIL Caroline Knüpfer, État de Vaud – DGCS (DSAS) Pizzolato Letizia, SSP Vaud Pierre-Yves Maillard, Union Syndicale Suisse Thierry Penseyres, AVASAD François Perrinjaquet, Regroupement des Centres d'accueil à bas-seuil du canton de Vaud Caroline Regamey, CSP, Présidente Stéphanie Romanens Pythoud, CORAASP Olivier Salamin, AVOP Manon Schick, État de Vaud – DGEJ (DJES) Peter Streckeisen, ZHAW Jean-Pierre Tabin, Professeur honoraire HETSL Marie-Gabrielle Wick, CHUV – Service d'Ergothérapie Luca Zuntini, Fondation Jeunesse & Familles

H. Thématique d'approfondissement 2023

17. Relève estudiantine et attention portée à la réussite des cursus

17.1 La HE formule un commentaire qualitatif général permettant d'éclairer la manière dont elle intègre la thématique d'approfondissement 2023 à ses missions.

La HETSL accueille en ses murs près de 700 étudiant-es qui ont choisi de faire des études en travail social et plus de 230 étudiant-es qui se forment en ergothérapie. Comme explicité précédemment, elle a l'ambition d'en augmenter le nombre ces prochaines années, en plein accord avec ses partenaires institutionnels.

Une aventure riche en contacts humains est proposée aux étudiant-es, avec une formation qui les prépare à devenir des professionnel-les du social et de la santé, avisé-es d'un regard académique sur le monde qui les entoure. Avec l'ensemble de son personnel, la Haute école contribue à la réussite de leur parcours et les prépare à s'engager dans des secteurs essentiels au bon fonctionnement de la société. Le faible taux de décrochage durant les études, attesté par les statistiques du présent rapport, s'avère encourageant pour l'institution. L'année 2023 a permis à la HETSL de remettre 73 Bachelors HES-SO en Ergothérapie et 179 Bachelors HES-SO en Travail social, offrant à 252 diplômé-es des perspectives professionnelles réjouissantes, au vu notamment d'un taux très élevé d'employabilité.

Pour que l'ensemble des parcours estudiantins soit couronné de succès, la HETSL s'emploie à informer et accompagner ses étudiant-es avant le début de leurs études, lorsqu'un choix d'orientation s'opère, durant leurs études à la HETSL et en fin d'études, au moment de leur arrivée sur le marché du travail.

17.2 Pour chaque objectif du PIC, la HE décrit la manière dont elle intègre cette dimension et illustre cette description par des exemples concrets. Si la catégorie n'est pas pertinente, la HE explique brièvement pourquoi.

Dans son plan d'intention cantonal (PIC 2021-2024), le Département privilégie une approche organisée autour de la formation, la recherche, la contribution à la société et la politique institutionnelle. La thématique d'approfondissement se concentre cette année sur la formation, et plus spécifiquement sur la relève estudiantine à travers trois objectifs assignés aux HES vaudoises : proposer des formations inclusives, favoriser l'entrée en formation HES et faciliter l'insertion sur le marché du travail.

17.2.1 Proposer des formations inclusives qui prennent en compte tous les types de publics (axe 1, objectif 3) ;

L'importance de se former tout au long de la vie compte tenu de l'évolution des métiers, de l'arrivée du numérique ou encore de la transformation des parcours professionnels qui sont de moins en moins linéaires font que les HES doivent répondre à de nouveaux besoins : étudiant-es en emploi, étudiants-parents, étudiants éloigné-es géographiquement de leur lieu de formation, etc. Pour répondre à ce type de situation, la HETSL propose des formes variées d'enseignement. Le Bachelor en Travail social, d'une durée de trois ans à **plein temps**, est également proposé en 4 ans **en emploi** ou en cinq ans à **temps partiel**, afin de permettre aux étudiants de mieux concilier vie privée, vie professionnelle et vie estudiantine. Si le Bachelor en Ergothérapie est aujourd'hui uniquement proposé en trois ans à plein temps, un projet de cursus à temps partiel est en cours de réflexion.

Afin de tenir compte des avis et expérience d'apprentissage de sa communauté estudiantine, la Direction et les Décanats favorisent le **dialogue avec les étudiant-es**. Des rencontres sont ainsi régulièrement organisées avec l'association d'étudiant-es HESTLibre. Le point de vue des étudiant-es est aussi pris en compte dans le dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiant-es (EEE). L'évaluation consiste à répondre anonymement et volontairement à des questions portant sur le module et son organisation. Les résultats permettent d'ajuster les cours les années suivantes.

La plupart des étudiant-es entame pour la première fois une formation académique dans une Haute école et il n'est pas toujours aisé de s'y retrouver. C'est pourquoi un **guide de l'étudiant-e** propose des renseignements sur l'organisation et le fonctionnement de la HETSL et facilite l'utilisation pertinente des ressources à disposition. Il présente les multiples possibilités de participation à la vie de l'institution.

L'offre de l'Unité de **formation continue** s'inscrit dans le même esprit, en proposant des formations qui permettent aux participant-es de concilier leurs études et leur vie professionnelle et familiale. Elles et ils peuvent ainsi acquérir dans des bonnes conditions des nouvelles compétences pour s'adapter aux évolutions sociétales ainsi qu'aux nouvelles exigences du marché du travail et gagner aussi en responsabilités.

La HETSL promeut des formes de **pédagogies innovantes**. Au chapitre du numérique, comme évoqué dans la thématique d'approfondissement du rapport 2022, la HETSL développe une hybridation de ses enseignements, avec une approche basée sur l'enrichissement de l'enseignement en présentiel grâce

à la mise à disposition de ressources numériques. À titre d'exemple, le module ES1 « Professionalité » combine l'enseignement traditionnel avec l'utilisation de la technologie pour améliorer l'apprentissage. Entièrement hybride, il aborde la posture professionnelle en éducation sociale de manière transversale.

La HETSL déploie d'**autres** actions pour faciliter les parcours individuels de ses étudiant·es, dont voici quelques exemples concrets :

- Des ateliers de soutien aux études et des soutiens individuels sont proposés aux étudiant·es par les conseillères pédagogique de la HETSL ;
- Un·e étudiant·e qui se trouverait en difficultés peut faire une demande d'aménagements d'études. Plus de 80 étudiant·es bénéficient actuellement d'aménagements ou d'allègements ;
- Une possibilité de soutien psychologique ponctuel a été mise sur pied par la HETSL en collaboration avec le département spécifique du CHUV ;
- Une possibilité de conseil social, administratif et juridique a été mise sur pied par la HETSL en collaboration avec Jet Service (Centre Social Protestant – CSP) ;
- Au moyen de son fonds de soutien aux étudiant·es HETSL Gustave Curchod, l'école peut exceptionnellement apporter une aide financière d'urgence aux étudiant·es de la HETSL, généralement sous forme de prêt ;
- Un partenariat avec la Ville de Lausanne offre des possibilités d'accueil pour les enfants des étudiant·es (et du personnel) au Centre de vie Infantine municipal Petit-Vennes, situé à proximité de l'école.

17.2.2 Favoriser et faciliter les transitions des étudiants en vue de leur entrée en formation HES (axe 1, objectif 4) ;

Au vu notamment de la pénurie de professionnel·les formé·es qui frappe les secteurs de la santé et du social, une importance particulière doit être accordée à la promotion de nos filières auprès des futur·es étudiant·es (« prospects »).

Les transitions entre le secondaire II et les HES sont des périodes charnières dans le parcours des étudiant·es. Une attention particulière est ainsi donnée à l'information avant l'entrée en formation. Des actions de sensibilisation ciblées éveillent et encouragent l'intérêt pour les domaines du travail social et de la santé, avec notamment une participation au salon des métiers et de la formation à Beaulieu ainsi qu'à forum horizon à l'UNIL. La HETSL organise aussi régulièrement des séances d'information sur ses Bachelors.

La HETSL participe actuellement à un projet pilote de l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) qui consiste à proposer dès 2024 aux premières années en école de culture générale (1ECG) une visite de la HETSL et une présentation de son offre de formation en Travail social et en Ergothérapie. C'est un moment particulièrement important pour des étudiant·es qui s'apprêtent à faire le choix d'une option pour leur deuxième année ECG.

Depuis 2017, la HETSL propose un programme Formation sans frontières qui facilite l'accès aux études aux personnes issues de la migration avec un programme de mentorat. Depuis 2021, le projet bénéficie d'un soutien de la HES-SO pour accompagner son développement.

La HETSL accorde également un parcours réduit de moitié aux titulaires d'un diplôme ES du domaine social qui peuvent ainsi acquérir un diplôme HES. Dans un esprit de collaboration renforcée et de complémentarité, la HETSL s'est associée à l'ARPIH pour présenter les formations ES et HES dans une brochure pour les futur·es étudiant·es et les employeur·es du Canton.

Dans les domaines Santé et Travail social de la HES-SO, une procédure de régulation est mise en place lorsque le nombre de candidat·es est supérieur au nombre de places disponibles. Une évolution de la procédure est envisagée pour 2025, avec des tests d'aptitude basés aussi sur les styles professionnels. Elle devrait permettre de mieux profiler le choix des candidat·es retenu·es en fonction de leur profil professionnel et pas uniquement sur des aspects psychotechniques.

17.2.3 Favoriser et faciliter les transitions des étudiant·es en vue de leur insertion sur le marché du travail (axe 1, objectif 6).

Un accent particulier doit être mis sur la fin des études et l'entrée sur le marché du travail, afin de soutenir et d'accompagner les étudiant·es pour accéder à un (premier) emploi. L'adéquation des formations des nouveaux programmes d'études cadres des filières en Travail social et en Ergothérapie aux besoins des employeurs et le caractère professionnalisant des cursus représentent deux grandes forces et spécificités des HES. On peut rappeler ici qu'un tiers des formations HETSL a lieu sur le terrain,

avec une formation pratique qui se déroule dans des institutions et service de l'action sociale et de la santé. Être jeune diplômé·e HETSL, c'est ainsi pouvoir se prévaloir d'une année ou plus d'expérience professionnelle concrète, ce qui est d'ailleurs fortement apprécié par les employeurs.

La portée généraliste des formations HETSL de 1^{er} cycle offre aux ancien·es étudiant·es des perspectives de carrières professionnelles multiples, avec une employabilité élevée, tout en leur ouvrant les portes du 2^e cycle (Master) ainsi qu'une vaste offre de formations postgrades (CAS/DAS/MAS). D'autres possibilités professionnelles se présentent ainsi à elles et eux, dans la supervision ou la gestion d'équipe par exemple.

Afin de mieux connaître le parcours professionnel de ses diplômé·es, la HETSL a mandaté la HETS-FR pour réaliser une enquête sur leur devenir. Fait réjouissant, les tendances montrent un réel attachement à des métiers qui donnent du sens et continuent de prouver leur utilité sociale. Les diplômé·es de la HETSL bénéficient d'une situation favorable sur le marché du travail et apprécient beaucoup leur emploi. L'enquête met toutefois en évidence des conditions de travail jugées difficiles, des salaires peu attractifs et un manque de reconnaissance sociale. De tels constats ont aussi émergé lors des Assises du social organisées fin 2023 dans les locaux de la HETSL.

S'agissant de l'accompagnement sur le marché du travail des étudiant·es et diplômé·es, la HETSL participe aux réflexions initiées par le Domaine Travail social de la HES-SO pour ouvrir dès 2025 le [Forum HES-SO](#) aux étudiant·es et aux employeurs vaudois·es du champ du social. Destiné actuellement aux étudiant·es en dernière année de Bachelor et de Master des domaines Ingénierie et Architecture et Économie et Services, le Forum HES-SO est une occasion pour préparer son entrée dans le monde professionnel. Cet événement est également l'occasion pour les entreprises de rencontrer de nouveaux talents. Le 5 mars 2025, plus de 1'000 étudiant·es et près de 80 employeurs se rencontreront à Beaulieu à Lausanne. Un sondage effectué auprès d'employeurs du champ du social et d'étudiant·es des HETS a confirmé leur intérêt à participer à ce rendez-vous. Si cet intérêt se confirme, il s'agira de mobiliser les étudiant·es des filières Master et BATS dans la perspective du Forum HES-SO du 5 mars 2025.

17.3 La HE propose des actions qu'elle souhaite mener dans le cadre de la poursuite du développement de la relève estudiantine et de l'attention portée à la réussite des cursus au sein de l'institution (mise en perspective).

Au chapitre de la relève estudiantine, la HETSL s'emploie à poursuivre ses efforts pour promouvoir ses filières de formation auprès des futur·es étudiant·es et accompagner ses étudiant·es dans leur cursus, puis à leur arrivée, une fois diplômé·e, sur le marché du travail.

Outre les actions précédemment explicitées, la HETSL présente ci-après et brièvement certaines réflexions lancées dans le cadre des « Nouvelles orientations », des axes de repositionnement de la HETSL proposés par le Conseil de fondation, qui favoriseront aussi l'inclusion au sein de la communauté :

- Un projet de réforme du processus de régulation est en cours. Depuis 2013, une régulation de la filière en Travail social soumet les candidat·es des quatre hautes écoles du domaine à une présélection au travers de tests psychotechniques. La HES-SO explore aujourd'hui des scénarios de réforme. La HETSL participe pleinement aux réflexions et y voit une opportunité pour augmenter les quotas d'admission. La perspective de l'abandon de la régulation posera nécessairement le défi de repenser l'accompagnement des étudiant·es qui n'auraient peut-être pas passé la régulation dans le système actuel ;
- Le projet de flexibilisation des cursus évoqué en introduction qui participe d'une attention renforcée à la réussite du cursus, ainsi qu'une facilitation des passerelles entre ES et HES, en visant une meilleure reconnaissance des années d'expérience professionnelle ;
- Un projet de formation continue à destination des personnes fraîchement diplômé·es en Travail social est en préparation, en collaboration avec des représentant·es des milieux professionnel·les. La formation répond directement à une demande formulée par des membres de la Commission des études en Travail social de la HETSL et se base à la fois sur les besoins identifiés sur le terrain tant du côté des collaboratrices et des collaborateurs que du côté des employeurs. Plus largement, elle fait écho à la mesure « soigner la transition de la formation vers l'emploi » contenue dans la feuille de route des Assises du social. Conçue dans un format court sur trois demi-journées en groupe sur la base d'une méthodologie d'analyse de pratique / d'intervision, elle facilitera la transition entre le statut d'apprenant·e et celui d'employé·e. Ceci doit permettre de soutenir les professionnel·les dans la prise de fonction lors d'un premier emploi dans le domaine social, leur permettre de s'adapter à un contexte de travail exigeant et gagner en confort et en autonomie dès le début de carrière, avec une perspective de maintien durable dans l'emploi et la profession.

La HETSL veut également proposer et promouvoir des nouvelles prestations pour les professionnel·les, les équipes et les institutions dans les domaines de la recherche et des formations continues notamment. L’objectif ici est de développer de nouvelles activités, notamment en élargissant les publics-cibles et de déterminer des possibilités d’amélioration du taux d’autofinancement de ces activités.

Un autre axe de travail consiste à repenser l’usage des locaux de la HETSL, qui abordera diverses dimensions et notamment la création d’un nouvel espace d’enseignement, lié notamment à l’augmentation prévue des effectifs des filières de la HETSL.

2. SUIVI DU MANDAT DE PRESTATIONS CONCLU AVEC LA HES-SO

La HETSL présente ci-dessous la liste des prestations de développement qui lui ont été confiées par le Rectorat de la HES-SO pour la période 2021-2024. Elles ont fait l’objet d’un rapport intermédiaire que la HETSL a transmis à la HES-SO le 28 avril 2023. Une copie dudit rapport a été transmise à la DGES.

Prestations de développement du mandat de prestation 2021-2024
<p>Enseignement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un nouveau plan d’études-cadre (PEC) pour la filière Ergothérapie et le mettre en œuvre. • Participer à l’élaboration du PEC21 pour le master en Travail social et mettre en œuvre des programmes issus du PEC20Travail social. • Tirer les enseignements de la pandémie Covid-19 pour développer des concepts de soutien au corps professoral comme aux étudiant·es, mais aussi des outils pédagogiques adaptés à l’enseignement à distance, en articulation avec la stratégie numérique de la HES-SO. • Anticiper et accompagner le transfert de la filière Ergothérapie à HESAV en veillant à une augmentation mesurée des étudiant·es d’ici 2024. • Développer et simplifier le dispositif en matière de formation pratique, en étroite concertation avec les domaines Santé et Travail social, les besoins des terrains et en favorisant de bonnes conditions de formation et de travail pour les étudiant·es. • Établir et mettre en œuvre une politique inclusive dans les différentes filières et unités (UFC et LaReSS) et garantir la diversité de la population estudiantine (notamment concernant les étudiant·es en emploi, à temps partiel ou vulnérables). • Améliorer le dispositif d’évaluation des enseignements par les étudiant·es (EEE) dans le cadre d’une démarche participative. • Soutenir l’innovation, notamment didactique, en associant le PER et le PAT aux processus. • Développer une offre de formation continue prenant en considération les impératifs d’efficacité et la nécessité de proposer des programmes adaptés aux besoins et ressources des milieux concernés.
<p>Recherche appliquée et développement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Établir un bilan relatif aux réseaux de compétence internes à la HETSL et définir une politique de visibilité de nouveaux pôles thématiques en lien avec l’enseignement initial et continu. • Renforcer la participation dans des réseaux de recherche nationaux (notamment le Laboratoire d’innovation sociale) et internationaux. • Promouvoir la formation doctorale avec des partenaires suisses et internationaux, en étroite concertation avec les domaines Travail social et Santé
<p>Prestations de services</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la collaboration avec les hautes écoles pour le dépôt commun de prestations de services. • Continuer à renforcer le dispositif des prestations de services et recherches mandatées en développant le portefeuille des projets grâce à l’appui de deux adjoint·es scientifiques engagé·es. • Établir un modèle de financement des activités du Laboratoire de recherche santé-social (recherche et prestations de services) répondant aux exigences des différents interlocuteurs. • Participer en qualité d’expert·e-s à des travaux de commission, conseils et autres instances.
<p>Politiques institutionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement de la transversalité entre les missions de formation, de Ra&D et de prestations de services, dans une perspective de cohérence institutionnelle et de visibilité des domaines d’expertise vers l’extérieur. • Construction ou location d’un nouveau bâtiment palliant aux sous-capacités d’hébergement du personnel et visant à repositionner le profil de la HETSL après le transfert de l’Ergothérapie. • Renforcer la capacité de pilotage des projets institutionnels à dimension académique en rapprochant les personnels académiques et administratifs et par le développement d’une culture participative et interdisciplinaire. • Édicter, en concertation avec l’association du personnel, les directives spécifiques découlant du nouveau règlement du personnel et consolider une culture participative.

- Établir une politique de relève permettant à la HETSL de disposer d’un personnel compétent mobilisatrice pour les différents profils professionnels, tant au sein de la HETSL que vers les terrains professionnels
- Concrétiser une politique de prévention et d’action en matière de prévention du harcèlement (collaboration avec la HES-SO) ; tolérance zéro.
- Faciliter et renforcer la participation des étudiant·es à la vie institutionnelle, académique et administrative.
- Poursuivre les actions de mise en œuvre de la nouvelle identité et de la signature de marque dans le cadre d’une politique de communication interne et externe.
- Définir et développer une politique institutionnelle en matière de relations internationales.
- Promouvoir une politique de développement durable articulée à la stratégie durabilité de la HES-SO.
- Consolider la structure de gouvernance HETSL, en clarifiant les compétences de direction et les liens avec le terrain.

3. RÉALISATION DES MISSIONS PARTICULIÈRES CONFIÉES PAR LE DÉPARTEMENT

Les missions particulières sont convenues entre la Direction générale de l’enseignement supérieur (DGES) et la HETSL, conformément à l’article 5 de la Convention de subvention. Un rapport portant sur ces missions particulières a été rendu séparément. À titre de rappel, les missions particulières confiées à la HETSL sont les suivantes :

HETSL 01	Soutien cantonal particulier aux formations Bachelor et Master offertes par les écoles rattachées au Canton de Vaud dans le cadre de la HES-SO
HETSL 02	Soutien cantonal particulier aux formations continues certifiantes offertes par les écoles rattachées au Canton de Vaud dans le cadre de la HES-SO
HETSL 03	Soutien à la formation continue non certifiante et aux prestations de service
HETSL 04	Soutien au développement de la Ra&D HES réalisée par les écoles rattachées au Canton de Vaud dans le cadre de la HES-SO
HETSL 05	Participation à la formation APS-Vaud

Lausanne, le 14 juin 2024